



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réserves naturelles

Question écrite n° 23749

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le fonctionnement des réserves de biosphère. Les réserves de biosphère sont reconnues dans le cadre du programme Unesco sur l'homme et la biosphère comme des sites privilégiés pour la promotion et la démonstration des relations équilibrées entre les êtres humains et la nature. Il lui demande de bien vouloir lui préciser pour les cinq dernières années, d'une part, le détail de l'ensemble des financements apportés à chacune des réserves de biosphère recensées en France et, d'autre part, la liste des actions ainsi financées pour répondre aux objectifs de conservation et de développement durable.

Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question concernant le détail des actions mises en oeuvre et des financements attribués aux réserves de biosphère pour les cinq dernières années. Les actions et les financements des réserves de biosphère sur les cinq dernières années sont détaillés dans le tableau ci-dessous. (Voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23749

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 1999, page 139

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2034